



> Commissaires aux Comptes

Les mandats de Commissaires aux Comptes titulaires de la Société sont exercés par :

- Le Cabinet Mazars & Guérard, Exaltis, 61, rue Regnault – 92400 Courbevoie, représenté par Monsieur Guy Isimat-Mirin, désigné pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée Générale du 2 juin 2004, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
- Le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, représenté par Monsieur Eric Bulle, désigné pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée Générale du 2 juin 2004, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les honoraires des Commissaires aux Comptes versé au titre de l'année 2006 pour la certification, l'examen des comptes individuels et consolidés ainsi que diverses missions accessoires à l'audit s'élèvent à :

Mazars & Guérard : 1 300 K euros ;

PricewaterhouseCoopers Audit : 1 320 K euros.

En m€	PricewaterhouseCoopers				Mazars et Guérard				Total			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Audit												
Commissariat aux comptes*, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
Émetteur	1 068	358	81 %	60 %	1 075	437	83 %	75 %	2 143	795	82 %	67 %
Filiales	172	150	13 %	25 %	175	112	13 %	19 %	347	262	13 %	23 %
SOUS-TOTAL	1240	508	94 %	85 %	1250	549	96 %	95 %	2490	1057	95 %	90 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes												
Émetteur	80	87	6 %	15 %	50	30	4 %	5 %	130	117	5 %	10 %
Filiales intégrées												
SOUS-TOTAL	80	87	6 %	15 %	50	30	4 %	5 %	130	117	5 %	10 %
Autres prestations												
• Juridique, fiscal, social, Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
Sous-total	0	0			0	0						
TOTAL	1 320	595	100	100	1 300	579	100	100	2 620	1 174	100	100

* Incluent les diligences relatives au projet d'introduction en bourse du patrimoine résidentiel, effectués au cours de la période, et correspondant à des honoraires d'un montant de 1 344 K€ (672 K€ par cabinet)

Les mandats des Commissaires aux Comptes suppléants de la Société sont exercés par :

- Monsieur Patrick de Cambourg, Exaltis, 61, rue Regnault – 92400 Courbevoie, désigné pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée Générale du 2 juin 2004, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
- Monsieur Pierre Coll, 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, désigné pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée Générale du 2 juin 2004, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.